

**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2015**

Distr. générale
1^{er} mai 2014
Français
Original : anglais

Troisième session

New York, 28 avril-9 mai 2014

**Rapport du facilitateur à la troisième session
du Comité préparatoire de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2015**

**Préparatifs de la Conférence sur la création au Moyen-Orient
d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres
armes de destruction massive**

1. Depuis son précédent rapport ([NPT/CONF.2015/PC.II/10](#)) à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, tenue du 22 avril au 3 mai 2013, le facilitateur a continué, conformément à son mandat, à consulter les États du Moyen-Orient pour appuyer la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient et entreprendre les préparatifs en vue de l'organisation de la Conférence sur la création d'un zone exempte d'armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.
2. Les nombreuses consultations et autres réunions qui se sont activement poursuivies avec les États dans la région et au plan international ont, selon le facilitateur, contribué à mieux faire connaître et comprendre l'importance du processus de la Conférence, les possibilités qu'elle offre et ses implications pour la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient et au-delà.
3. Entre octobre 2013 et février 2014, le facilitateur a tenu, avec le concours des organisateurs de la Conférence et la participation des États de la région, trois réunions informelles à Glion, en Suisse, afin de trouver un accord entre les États de la région sur les modalités de la Conférence qui aura lieu à Helsinki. Ces réunions ont permis de procéder à un échange de vues sur la Conférence et ses préparatifs; les débats ont notamment porté sur l'ordre du jour, les modalités pratiques et le règlement de la conférence. Elles ont activement contribué au dialogue et ont débouché sur des propositions. Les organisateurs et le facilitateur ont été frappés par la détermination des participants à s'impliquer, leur désir d'obtenir des avancées et leur approche ouverte et constructive.



4. Pour autant, des divergences de vues subsistent sur certains aspects importants de la Conférence. Un effort supplémentaire est donc nécessaire et toutes les parties sont fortement encouragées à participer au processus dans ce même esprit constructif et à montrer cette même volonté de trouver les compromis nécessaires.

5. Depuis le précédent rapport du facilitateur, un certain nombre d'acteurs de la société civile, d'institutions universitaires et de groupes de réflexion ont continué à organiser des manifestations et autres activités importantes pour favoriser la tenue de la Conférence et encourager le dialogue au niveau régional. Ces activités ont joué un rôle positif dans la préparation de la Conférence. Les documents de référence qui avaient été demandés concernant les modalités de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres types d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, documents qui ont été fournis par l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, le Groupe d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et qui tiennent compte des travaux précédemment réalisés et de l'expérience acquise, restent valables pour la Conférence.

Tenue de la Conférence

6. Les organisateurs demeurent attachés à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et réaffirment leur détermination à convoquer la Conférence, à laquelle participeraient tous les États de la région. Ils entendent organiser la Conférence dans les plus brefs délais, dès que les États de la région se seront librement mis d'accord sur les dispositions à prendre en la matière; ils espèrent que ce consensus pourra être trouvé en 2014. La Finlande, pays hôte, reste prête à accueillir très rapidement la Conférence.

Prochaines étapes

7. Les consultations avec les États de la région vont se poursuivre. De nouvelles réunions informelles auront lieu avec le facilitateur et les organisateurs concernant la préparation de la Conférence, notamment son ordre du jour, son déroulement pratique, son règlement et son calendrier. Pour pousser plus loin les progrès accomplis jusqu'ici, une participation et une contribution actives de tous les États de la région sont nécessaires afin de parvenir à un accord rapide sur les modalités de la Conférence.

8. Le Facilitateur et les organisateurs continueront à inviter tous les États de la région à participer au processus de façon constructive et à tirer pleinement parti des progrès réalisés. Toutes les parties concernées sont encouragées à exploiter les possibilités qu'offrira le processus ainsi engagé pour contribuer à l'instauration de la sécurité et de la paix au Moyen-Orient, et à donner aux partenaires l'occasion de faire progressivement évoluer la situation dans la région, de la confrontation à la coopération, en ayant à l'esprit les vastes conséquences qui en résulteront pour la paix au plan régional et international.